

Projet d'établissement 2022-2025

Le projet d'établissement est l'expression de l'autonomie du collège dans ses choix pédagogiques et éducatifs. Il repose sur un diagnostic partagé par la communauté scolaire élaboré lors du conseil pédagogique du mardi 3 mai 2022 sous forme de matrice BFFO (Besoins éducatifs des élèves, forces et faiblesses du collège, opportunités pédagogiques).

Les axes de travail ont été définis lors du conseil pédagogique du 3 mai 2022.

Axe 1 : Réussite des élèves

- 1) Accueil, intégration, compétences psychosociales
- 2) Inclusion, accompagnement, individualisation, liaison pédagogique
- 3) Projets interdisciplinaires

Axe 2 : Education à la citoyenneté

- 1) Engagement, cohésion, implication
- 2) Education aux médias et aux pratiques numériques responsables
- 3) Education au développement durable
- 4) Ouverture européenne et internationale

Axe 3 : Développement professionnel

- 1) Formations
- 2) Partenariats éducatifs
- 3) Mutualisation de pratiques